

Peut-on évaluer les actions en milieu de travail?

Illustration avec l'évaluation de l'impact des fiches d'entreprise

Evaluation - Méthodologie

- Modèle de fiche d'entreprise personnalisé par secteur professionnel
- Questionnaire par courrier
 - Connaissances apportées par la visite en santé au travail
 - Suites données aux recommandations
 - Autres interrogations en santé au travail
 - Fréquence souhaitée des visites du médecin du travail

Les résultats

- 46 Fiches d'entreprise en 2007
- Population visée par l'enquête :
 - 7 mises à jour / 39 créations de FE
 - 5 hors secteur / 41 du secteur saisonnier
 - 6 plus de 10 / 40 moins de 10 salariés
- Questionnaire envoyé par courrier 11/08 :
 - 11 répondants (24%)
- Relance téléphonique fin de saison 2008-2009 :
 - 42 répondants (91%)
 - 4 non répondants

Les recommandations

- Reprises en page 1 de la FE
- 158 recommandations : 3,4 / FE
 - Document unique : 40 / 46
 - Formation : 31 / 46
 - Affichage réglementaire : 22 / 46
 - Légionellose : 22 / 46
 - Autres

Les connaissances apportées

- 9 oui / 3 non / 34 non répondants
 - Prévention : 2 fois
 - Document unique : 2 fois
 - Législation : 1 fois
 - Sécurité incendie : 1 fois
 - Secourisme : 1 fois
 - Absence de précision : 2 fois

Actions suites aux recommandations

- 44 actions / 158 recommandations (27,8 %)
 - Document unique : 15 / 40
 - Formation : 9 / 31
 - Affichage réglementaire : 5 / 22
 - Légionellose : 1 / 22
 - Autres : 15 / 45

Les demandes générées par le questionnement des employeurs

- 5 demandes / 11
- 22 demandes / 31
- Aide au document unique : 15 / 27
- Ergonomie des postes de travail : 3/ 27
- Evaluation bruit : 2 / 27
- Evaluation éclairage : 2 / 27
- Formation PRAP / SST : 2 /27
- Autre

La fréquence des visites

- 23 répondants sur 46
- Tous les 6 mois : 1 fois
- Tous les ans : 2 fois
- Tous les 2 ans : 9 fois
- Tous les 3 ans : 3 fois
- Jamais/ le minimum: 1 fois
- Quand elle veut : 1 fois

Synthèse de l'étude

- Taux de réponse : 91%
- Connaissances : 12/41
- Actions après recommandations : 28 %
- Demandes générées : Aide à l'évaluation des risques
- Fréquence des visites : tous les 2-3 ans

Recommandations pour évaluer

- Se donner les moyens
- Harmoniser les pratiques
- Tracer les recommandations
- Former le personnel qui assiste
- Se donner les moyens de répondre aux demandes générées
- Accompagner les adhérents sur du long terme

Conclusion

- Faisabilité de l'évaluation des AMT
- Demande d'aide à l'évaluation des risques
- Intérêt des modèles de FE
 - Adaptés aux secteurs professionnels
 - Faisant le lien avec l'évaluation des risques
- Place de la pluridisciplinarité
 - Assistante
 - IPRP
 - Formateurs

Merci de votre attention!

Avez-vous des questions?

hcarlier@ast74.fr
